



Déclaration liminaire – FSU 53

Comité Social d'Administration- Département de la Mayenne

Mercredi 24 juin 2026

Monsieur le directeur académique,

Nous sommes réunis en cette fin juin caniculaire, un mercredi après-midi, pour évoquer les derniers ajustements des moyens dans le second degré mayennais pour la rentrée 2026-2027. Cette fin d'année scolaire a été traversée, dès la fin mai, par des vagues de chaleur sans précédent, mettant à mal les conditions de travail des élèves et des personnels. Cette nouvelle canicule était prévisible. Dans les écoles et les établissements scolaires, le bâti n'est pas adapté au changement climatique mais le ministre, lui, regarde ailleurs, préférant évoquer l'orthographe dans les copies de bac et de DNB, ce qui a été mal accueilli par les élèves et les professeurs. Le ministre préfère dire qu'il faut éviter les examens les après-midis à l'avenir plutôt que penser rénovation du bâti scolaire (et ce n'est pas le plan de gestion des vagues de chaleur qui ressemble une fois de plus à du bricolage qu'à de vraies solutions pérennes qui permettra de s'adapter convenablement au changement climatique dans nos écoles).

Ces épisodes étant amenés à devenir la norme, la FSU 53 demande d'urgence un plan ambitieux de rénovation du bâti sur le long terme afin d'adapter les locaux au dérèglement du climat.

La rentrée scolaire 2026-2027 verra la suppression des groupes de niveau en français et en mathématiques. Cette mesure du « Choc des Savoirs » de Gabriel Attal a montré toute son inefficacité, comme avaient prévenus tous les syndicats, dont la FSU, car ces groupes étaient stigmatisants et ne permettaient pas de faire progresser les élèves.

Pour cette rentrée également, le plan « Collèges en progrès » se mettra en place, ici en Mayenne, au collège Alain Gerbault de Laval avec quelques petits moyens supplémentaires au niveau de la DHG. Cette nouvelle invention du ministère doit servir à rehausser les résultats dans les établissements où les moyennes sont inférieures à 8/20 au DNB, en pensant que « la pédagogie est au-dessus de la sociologie ». Or, la pédagogie ne peut pas tout régler. Il ne faut pas oublier que, dans les réseaux d'éducation prioritaire, les personnels font face à des situations familiales et sociales très complexes difficilement supportables pour l'École et ses moyens attribués depuis ces dernières années. S'inscrivant pleinement dans la stratégie du New Public Management, ce énième nouveau plan n'a pour but que de rejeter la faute sur les personnels enseignants et d'encadrer encore plus les pratiques pédagogiques des personnels enseignants qui ne seraient pas adaptées. La FSU 53 réclame davantage de moyens pour le réseau éducation prioritaire ainsi qu'une refonte complète de la carte des REP/REP+.

La baisse de la démographie que l'on connaît en Mayenne (même si elle n'est pas encore si prononcée que cela) sert de prétexte pour fermer des classes un peu partout, en dégradant les conditions d'enseignement et donc de réussite de nos élèves. Des établissements comme le lycée Douanier Rousseau de Laval ont déjà fait connaître leur colère face aux deux classes de STMG supprimées annoncées lors du dernier CSA. Tout cela crée des situations tendues, avec des mesures de carte scolaire subies par les collègues ou la multiplication des compléments de service. Ces mesures dégradent les conditions de travail des professeurs impactés mais aussi leur pouvoir d'achat (avec la multiplication des déplacements et les prix des carburants qui sont toujours élevés à ce jour). Dans les documents

préparatoires, on peut voir ici ou là des moyens qui ont été mis sur certains établissements, suite à la mise à jour des effectifs attendus, comme par exemple à Bais, dans le collège Sévigné à Mayenne ou encore au collège Emmanuel de Martonne à Laval. Mais cela est clairement insuffisant car dans beaucoup d'établissements, le taux d'encadrement sera encore trop élevé (comme au collège Jules Renard ou encore au collège Jean Rostand à Château-Gontier).

Les profils des élèves accueillis évoluent : profitant de la baisse démographique, la FSU 53 demande que des moyens supplémentaires soient alloués dans tous les établissements afin de permettre une baisse significative du nombre d'élèves par classe pour rendre l'inclusion des élèves en situation de handicap et/ou des élèves de SEGPA efficaces.

Enfin, la FSU 53 rappelle qu'elle réclame également l'indexation des salaires de tous les agent.e.s de l'Education nationale sur l'évolution des prix, l'augmentation de la valeur du point d'indice de 20% et une augmentation des grilles indiciaires de 80 points pour tou.tes de manière uniforme afin de faire face à l'inflation galopante et au déclasserement social auquel nous faisons face depuis plusieurs décennies.